

Séance spéciale du conseil de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud tenue le 26 avril 2021 à la salle du complexe municipal sise au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud débutant à 18h20. Cette séance est tenue à huis clos en raison des règles sanitaires émises par le gouvernement par des lois, décrets, directives et arrêtés en raison de la pandémie COVID-19. Cette séance est enregistrée et sera dûment publiée.

Sont présents : Messieurs Jean-Claude Giroux, Normand Breton, Denis Laprise, Jean-Marie Therrien, Steeve Raby et Émilien Morency, tous conseillers, sous la présidence de Monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé.

Monsieur le maire constate la présence de tous les conseillers et vérifie leur accord de renoncer à l'avis de convocation afin de tenir une séance spéciale. Tous les conseillers confirment unanimement leur accord pour renoncer à l'avis de convocation afin de tenir sur le champ une séance spéciale.

2021-04-50 : Nomination d'une secrétaire d'assemblée en l'absence du directeur général et secrétaire trésorier

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Jean-Marie Therrien et résolu de nommer madame Claudette Aubé, secrétaire de la présente séance spéciale.
Adoptée à l'unanimité.

2021-04-51 : Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu d'ouvrir la séance.
Adoptée à l'unanimité.

2021-04-52 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté
Adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour

- 1- Renonciation à l'avis de convocation (48 heures)
- 2- Nomination d'une secrétaire d'assemblée
- 3- Ouverture de la séance
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Embauche de Madame Claudette Aubé au titre de directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud à partir du 26 avril au 31 mai 2021. À partir du 1^{er} juin 2021, Madame Claudette Aubé deviendra la directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud de façon intérimaire jusqu'à ce que la Municipalité puisse trouver la personne requise afin d'assumer ce poste
- 6- 2^{ème} balayage des trottoirs dû aux chutes de neige récentes
- 7- Soumission pour la construction d'une base de ciment pour la génératrice à l'eau potable
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

2021-04-53 : Embauche de Madame Claudette Aubé au titre de directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud à partir du 26 avril au 31 mai 2021. À partir du 1^{er} juin 2021, Madame Claudette Aubé deviendra la directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud de façon intérimaire jusqu'à ce que la Municipalité puisse trouver la personne requise afin d'assumer ce poste

Considérant la résolution du conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy mettant fin à l'entente de coopération municipale établie entre les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud à compter du 31 mai 2021;

Considérant qu'il est souhaité que le transfert des dossiers et informations se fassent de façon harmonieuse et sans coupure de services pour les contribuables de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud;

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'engager madame Claudette Aubé au poste de directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud à partir du 26 avril au 31 mai 2021. À partir du 1^{er} juin 2021, Madame Claudette Aubé deviendra la directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud de façon intérimaire jusqu'à ce que la Municipalité puisse trouver la personne requise afin d'assumer ce poste.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-54 : 2^{ème} balayage des trottoirs dû aux chutes de neige récentes

Suite aux récentes chutes de neige, il est requis de procéder à nouveau au nettoyage des trottoirs, il est donc proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu de demander à Monsieur Bernatchez d'effectuer un second balayage des trottoirs lorsque ceux-ci auront séché.

Adoptée à l'unanimité.

7- Soumission pour la construction d'une base de ciment pour la génératrice à l'eau potable

Comme il est requis de préparer la base ciment sur laquelle sera installée la génératrice à l'eau potable dont l'installation est prévue le 15 juin, une demande de prix pour sa fabrication sera adressée à Serge Lamarre.

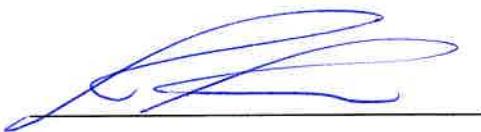
8- Période de questions

Aucune question.

9- Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Normand Breton, appuyé par monsieur Steeve Raby que la séance soit fermée à 18h35.

Adoptée à l'unanimité.



Je, Gilles Giroux, maire, atteste que ma signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142(2) du Code municipal,



Je, Claudette Aubé, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe, déclare que ce présent procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la séance spéciale tenue le 26 avril 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance tenue le 5 mai 2021.